

A l'attention de Monsieur MELCZER

Barjouville,  
Le mercredi 07 décembre 2022.

Objet : Enquête publique concernant le projet d'aménagement de la ZAC « Cœur de Village »

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique mentionnée en objet, nous nous permettons de vous transmettre toutes nos observations concernant ce projet :

1) Du point de vue de notre sécurité :

Ce projet pose un réel soucis concernant la sécurité routière, la circulation massive des voitures et le stationnement intempestif des véhicules. C'est un problème qui est déjà (trop) présent au sein de notre commune. Les habitants ont déjà fait part, à la municipalité, de leurs inquiétudes et remarques à ce sujet à plusieurs reprises. Rien de concret n'a été fait.

Nous sommes tous les jours témoins de chauffards, dans des zones limitées à 20 ou 30 km/h, comme dans la rue des Pluviers, la rue des Terres Douces, la rue de Beauce (écoles de nos enfants), la rue des Courraz (Pôle santé actuel).

Ce projet de Zac est justement situé au « cœur » de ses rues qui sont toutes directement reliées à nos écoles et qui par conséquent concerne nos enfants qui s'y rendent quotidiennement à pied et à vélo.

Aujourd'hui encore, nous avons vu dans la rue de Beauce, une conductrice qui était au minimum à 50 km/h, dans une zone limitée à 20km/h, qui a préféré accélérer encore plus lorsque nous lui avons fait signe de ralentir....

Qu'en sera-t-il lorsque la circulation s'intensifiera ? Faudra-t-il qu'il est un drame pour qu'une prise de conscience ne soit plus négociable ?

2) Du point de vue humain :

Ce projet pose un problème d'éthique. Il n'y a aucun intérêt public (et il ne peut y avoir qu'un intérêt purement financier) à exproprier des personnes, des familles, dans le but de détruire des habitations existantes pour en reconstruire d'autres et plus nombreuses. Nous compatissons avec ces habitants qui subiront la pollution visuelle et le vis à vis d'un bâtiment de 12 mètres de haut (hauteur qui est d'ailleurs à l'antipode de l'idée « village »).

### 3) Du point de vue écologie

Nous allons vers des années de plus en plus chaudes, avec des étés systématiquement caniculaires.

Il n'y a pas d'intérêt public à avoir abattu des arbres centenaires (pour en replanter d'autres non enracinés) qui auraient pu protéger cette zone de la chaleur et apporter de la fraîcheur naturelle.

Troquer notre nature contre du bétonnage massif n'apporte rien de positif, surtout en cas de fortes chaleurs ou de pluies importantes comme nous avons régulièrement en Eure et Loir.

De plus, nous sommes déjà cernés et nous subissons déjà les conséquences nocives de la pollution sonore et atmosphérique (monoxyde de carbone, gaz carbonique,...). Nous avons d'un côté les gaz polluants émis par la circulation massive des véhicules de la zone de la Torche, avec des champs entre les deux (donc aucun filtres).

Et de l'autre côté, à l'opposé, nous avons sur la partie étang (et c'est encore pire niveau circulation) les gaz polluants et les bruits émis par la rocade RN123. Nous étions à peu près protégés jusqu'à ce que tous les arbres qui servaient de filtres naturels soient littéralement ratiboisés (il n'en reste plus rien).

Il n'y a donc aucune utilité publique à monter un projet qui ne fera qu'empirer, avec l'augmentation des passages, un problème déjà présent. Les écoles étant situées au milieu de ce triangle de pollutions, ce sont nos enfants, une fois de plus, qui en paieront le prix en premier.

### 4) Du point de vue médical

Le secteur médical est très tendu en Eure et Loir. En dehors des professionnels de santé déjà présents dans la commune, il n'y a aucun intérêt public à prendre le risque de faire venir d'autres médecins ou spécialistes qui pour la plupart sont déjà overbookés de patients (non barjouvillois), qui en refusent de nouveaux et dont les habitants ne pourront pas bénéficier.

### 5) Du point de vue financier

Il n'y a aucune utilité publique à dépenser l'argent du contribuable (surtout avec les années difficiles qui nous attendent) pour déplacer quelque chose qui existe déjà dans le « village » et qui est déjà regroupé dans un rayon de 300 mètres (pharmacie, pédiatres, médecins généralistes,...).

Nous craignons de voir la taxe foncière augmenter (encore) pour éponger les dépenses faramineuses d'un projet inutile et néfaste pour les barjouvillois.

En conclusion, nous pensons que nous avons suffisamment d'attractivité dans notre ville grâce à nos professionnels et commerçants déjà présents mais également via la zone de la Torche qui ne cesse de s'étendre.

Nous avons à cœur de conserver le côté village de notre ville et nous pensons que ce projet apportera plus de mal que de bien aux habitants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.